

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2018

FAUSSES INFORMATIONS - (N° 1219)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC36

présenté par
M. Studer, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 4, après le mot :

« plateforme »

insérer les mots :

« en ligne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.